



Bulletin d'inscription à l'aide aux devoirs

A déposer avant le 6 septembre 2024
à l'accueil ou auprès de la maitresse

Service d'aide aux devoirs à partir du lundi 09 septembre 2024

(Ce service sera proposé sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisant)

Je soussigné(e) Mme - M.souhaite inscrire

mon enfant NOM :PRÉNOM :

Classe :

Numéro de téléphone joignable de 16h30 à 18h30 : OBLIGATOIRE.....

L'AIDE AUX DEVOIRS s'adresse aux élèves **motivés et autonomes** du Ce1 au Cm2.

Ils s'engagent à travailler sérieusement, à respecter les règles de fonctionnement et à apporter le matériel nécessaire (livres, cahiers, stylos ...).

De plus, les élèves qui sont inscrits à l'étude du soir ne sont pas autorisés à aller à la garderie avant 18h, ces deux services étant totalement différents. Pour des raisons de responsabilité, merci de prévenir de l'absence de vos enfants auprès de Marie Simon à l'accueil de l'école.

Le rôle du responsable de l'aide, qui prend en charge une dizaine d'élèves, est :

- D'être à l'écoute des besoins de l'élève.
- De l'aider en cas de difficultés (lecture des consignes, compréhension d'une leçon...).

TOUTEFOIS, en fonction du rythme de chacun et de la quantité de devoirs donnée, il sera possible que l'élève ait encore du travail à la maison.

En aucun cas le responsable de ce service ne fera les devoirs à la place de l'élève.

Mon enfant assistera à l'aide aux devoirs les : LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI

Merci d'entourer les jours de présences (minimum 2 jours)

Horaires : de 16 h 45 à 18 h 00

Tarif : 3.34 € par heure

L'aide aux devoirs est calculée et facturée pour l'année scolaire 2024/2025 suite à votre accord par prélèvement sur votre facture de scolarité. Tout changement ne pourra être effectif qu'à la fin d'un trimestre.

Les effectifs étant limités, les élèves seront inscrits à l'aide aux devoirs par ordre d'arrivée des bulletins.

Le service d'aide aux devoirs s'arrêtera le vendredi 27 juin 2025.

Date :

Signature